



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comment accompagner les élèves en fin de phase principale et saisie de la CAES ?

DRAIO Normandie
Pôle enseignement supérieur
Pôles Post bac et OrientSup



Objectifs

- Points clés de la procédure
- Points de vigilance

La fin de la phase d'admission principale

10 juillet 2025

Les candidats recevront les dernières propositions de la PP le 8 juillet et devront y répondre pour le 9 juillet, 23h59

- Les candidats qui ont classé leurs vœux entre le 6 et le 10 juin et qui **ont toujours des vœux en attente** le 09 juillet **NE DOIVENT PAS** accepter **DEFINITIVEMENT** la proposition sur laquelle ils se sont positionnés **s'ils souhaitent rester sur liste d'attente**.
- **Les vœux classés seront archivés le 10 juillet** : les données sur les listes d'attente n'évolueront plus.
- La proposition acceptée sera considérée comme « définitive », ce qui déclenchera le message établissement pour procéder à **l'inscription administrative**.

Archivage des vœux

✓ 1 proposition acceptée Masquer ^

Consultez les modalités d'inscription dans cette formation en cliquant sur le bouton "Infos sur l'inscription administrative".

Statut ACCEPTÉE	Réponse de la formation OUI	Mon ordre de préférence 2	Phase PRINCIPALE
Université du Grand Est (Strasbourg - 67) Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives			Renoncer
Détail Vous avez accepté cette proposition d'admission, le 21/06/2025 .			
Infos sur l'inscription administrative			

La proposition acceptée passe **automatiquement** en acceptation « **définitive** » ce qui permet au candidat d'avoir la rubrique « **infos sur l'inscription administrative** »

⌚ Aucune proposition d'admission en attente de réponse

⌚ Aucun vœu en attente

⊗ 2 vœux refusés et 8 vœux abandonnés Afficher v

📄 Historique des vœux en phase principale Masquer ^

Statut VŒU ARCHIVE	Mon ordre de préférence 1	Phase PRINCIPALE
Lycée de Brignais (69) CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + HGG - sans internat		
En savoir plus Quiz « Archivage des vœux »		

Nouvelle rubrique « **historique des vœux en phase principale** »
Les **vœux classés** seront **archivés** au cas où des places se libèreraient avant le 11 septembre.
Le rang en liste d'attente ne sera plus affiché.

Phase complémentaire du 11 juin au 11 septembre

- Possibilité de consulter la carte des formations ayant des **places vacantes**
- Possibilité de faire jusqu'à **10 nouveaux vœux** pour ces formations, **sans renoncer aux propositions reçues ou vœux en attente.**
- **Procédure en continu**, les places proposées évoluent au fur et à mesure qu'elles se libèrent ou qu'elles sont attribuées : il faut consulter le moteur de recherche régulièrement.
- Fin de formulation des vœux le 09 septembre, 23h59

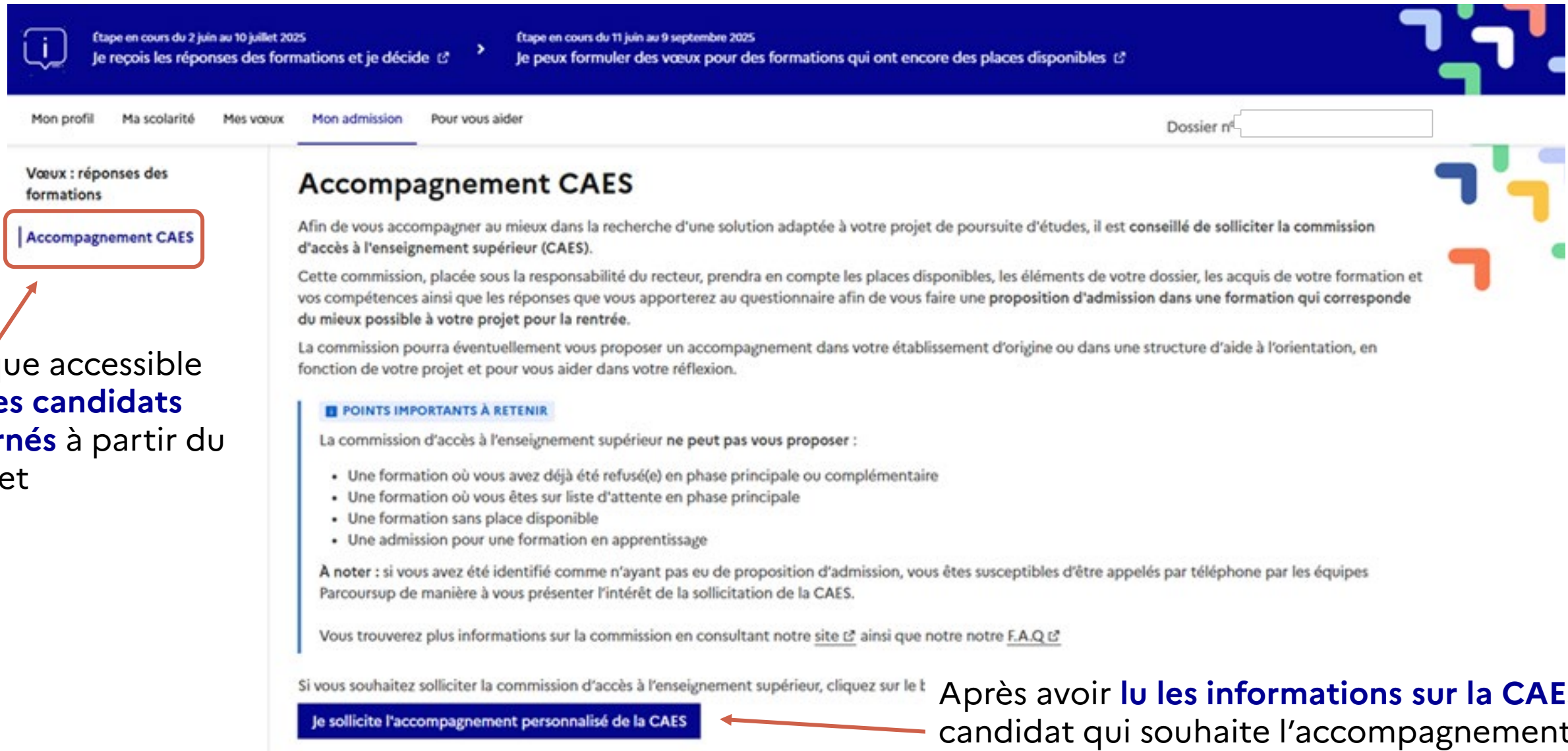
Les réponses des formations :

- Au fur et à mesure dans un délai de 8 jours
- Suspension estivale de l'étude des dossiers entre le 11/07 et 22/08 pour les formations sélectives et les licences proposant des « oui-si »

CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur)

- À partir du 1er juillet : les candidats **n'ayant pas eu de proposition** peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la CAES**
- Les candidats concernés recevront **un message et un sms pour les informer de l'ouverture des CAES**, leur expliquer en quoi consiste le travail de la CAES et les inviter à la solliciter.
- La CAES a pour objectif **d'aider les candidats** qui ont formulé des vœux en phase principale et en phase complémentaire et **n'ont reçu aucune proposition d'admission**. Cette commission **étudie leur dossier** et leur **propose une formation** au plus près de leur **projet** et en **fonction des places disponibles**.
- **Les propositions d'admission** formulées par la CAES se font **directement dans le dossier du candidat**.

CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur)



The screenshot shows the user interface of the CAES application portal. At the top, there is a navigation bar with two main stages: 'Étape en cours du 2 juin au 10 juillet 2025' (Je reçois les réponses des formations et je décide) and 'Étape en cours du 11 juin au 9 septembre 2025' (Je peux formuler des vœux pour des formations qui ont encore des places disponibles). Below this, there are menu items: 'Mon profil', 'Ma scolarité', 'Mes vœux', 'Mon admission', and 'Pour vous aider'. A 'Dossier n°' field is visible on the right. The main content area is titled 'Accompagnement CAES'. It contains an introductory paragraph, a section for 'POINTS IMPORTANTS À RETENIR' with a list of conditions, and a 'Je sollicite l'accompagnement personnalisé de la CAES' button. A red box highlights the 'Accompagnement CAES' link in the left sidebar, and a red arrow points from the explanatory text to it. Another red arrow points from the explanatory text to the 'Je sollicite...' button.

Étape en cours du 2 juin au 10 juillet 2025
Je reçois les réponses des formations et je décide

Étape en cours du 11 juin au 9 septembre 2025
Je peux formuler des vœux pour des formations qui ont encore des places disponibles

Mon profil Ma scolarité Mes vœux Mon admission Pour vous aider Dossier n°

Vœux : réponses des formations

Accompagnement CAES

Accompagnement CAES

Afin de vous accompagner au mieux dans la recherche d'une solution adaptée à votre projet de poursuite d'études, il est conseillé de solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

Cette commission, placée sous la responsabilité du recteur, prendra en compte les places disponibles, les éléments de votre dossier, les acquis de votre formation et vos compétences ainsi que les réponses que vous apporterez au questionnaire afin de vous faire une proposition d'admission dans une formation qui corresponde du mieux possible à votre projet pour la rentrée.

La commission pourra éventuellement vous proposer un accompagnement dans votre établissement d'origine ou dans une structure d'aide à l'orientation, en fonction de votre projet et pour vous aider dans votre réflexion.

POINTS IMPORTANTS À RETENIR

La commission d'accès à l'enseignement supérieur ne peut pas vous proposer :

- Une formation où vous avez déjà été refusé(e) en phase principale ou complémentaire
- Une formation où vous êtes sur liste d'attente en phase principale
- Une formation sans place disponible
- Une admission pour une formation en apprentissage

À noter : si vous avez été identifié comme n'ayant pas eu de proposition d'admission, vous êtes susceptibles d'être appelés par téléphone par les équipes Parcoursup de manière à vous présenter l'intérêt de la sollicitation de la CAES.

Vous trouverez plus d'informations sur la commission en consultant notre [site](#) ainsi que notre [F.A.Q](#)

Si vous souhaitez solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur, cliquez sur le bouton

Je sollicite l'accompagnement personnalisé de la CAES

Rubrique accessible pour **les candidats concernés** à partir du 1^{er} juillet

Après avoir **lu les informations sur la CAES**, le candidat qui souhaite l'accompagnement devra cliqué sur le bouton



CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur)

- Après avoir cliqué sur « **je sollicite l'accompagnement de la CAES** », le candidat aura sur son dossier un **questionnaire** (obligatoire pour valider la demande d'accompagnement) :
 - **Précisez vos projets d'étude (formations préférées, métier envisagé, durée de formation ...)** : texte libre de 1500 caractères
 - **Quelles sont les possibilités de mobilité géographique** : choix multiple pour cocher tout ou partie des départements de l'académie
 - **Pour vous déplacer, utilisez-vous, les transports en commun (oui/non), votre propre moyen de transport (oui/non)**
 - **Accepteriez vous une proposition d'admission dans un établissement privé sous contrat avec l'État proposant une formation en rapport avec votre projet (des frais de scolarité seront à prévoir) : oui / non**
- Cliquer sur « **je confirme ma demande d'accompagnement personnalisé de la CAES** »
- Les réponses aux différentes questions sont **modifiables** tant que la **demande n'est pas ouverte par l'académie**.
- Au sein de l'accompagnement CAES, un **espace d'échange** avec la commission permet au candidat (et à la commission) d'envoyer des messages si besoin.



Les délais de réponses

- **Répondre et respecter les dates limites** : Il faut répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée.
 - Délai réponse à J+1 jusqu'au 22 août
 - A partir du 23 août, délai réponse à J+0 (23h59, le jour même)
 - Dernières propositions envoyées le 11 septembre pour une réponse avant le 11 septembre, 23h59

- Possibilité dès le 15 juillet - 10h de mettre en place le **répondeur automatique** pour les **candidats qui ont des vœux PP archivés** et qui **ne participent pas à la PC**.
Celui-ci **accepte la proposition dès lors qu'elle est faite** au candidat et **renonce donc à la proposition précédemment acceptée** le cas échéant.

L'inscription administrative

Acceptation définitive : vœu accepté et aucun vœu en attente ou vœu accepté et vœux en attente archivés.

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le candidat procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2025
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.

L'inscription administrative : calendrier

- **Inscription dans un lycée** (CPGE, BTS, DCG...) :
 - Proposition acceptée définitivement jusqu'au 7 juillet inclus : s'inscrire avant le 11 juillet, 12h
 - Proposition acceptée définitivement entre le 8 juillet et le 17 août : s'inscrire avant le 22 août, 12h.

- **Inscription autre que lycée** (université, écoles, IEP, IFSI...) :
 - Proposition acceptée jusqu'au 10 juillet inclus : s'inscrire avant le 18 juillet, 12h
 - Proposition acceptée entre le 11 juillet et le 17 août inclus : s'inscrire avant le 22 août, 12h

- Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 18 août, l'inscription administrative se fait dans les plus brefs délais après l'acceptation.

Si un candidat ne peut pas s'inscrire dans les délais (selon modalités d'inscription), il doit prendre contact le plus rapidement possible avec l'établissement afin de ne pas perdre sa place.



Points de vigilances

- Effectuer de préférence les actions de validation sur un ordinateur plutôt que sur un smartphone et **bien lire tous les écrans avant de valider ou de se déconnecter puis** vérifier dans l'onglet admission que le choix est bien pris en compte.
- Être attentif aux **délais de réponse**.
- **Ne pas accepter définitivement une proposition avant la fin de la PP** si on espère une proposition pendant l'été en cas de désistement de candidats
- En cas de perte de vœux, d'erreur de réponse : se signaler rapidement via la rubrique contact.

ATTENTION : A compter de l'archivage des vœux, ces rattrapages ne seront quasiment plus possibles

A savoir : Pas d'intervention sur le dossier par téléphone. Le candidat doit envoyer un message authentifié via son dossier.

Ressource : site de gestion – Espace PP

[Informations](#) [Elèves](#) **Espace PP** [Accès Fiche Avenir](#)

[Fil info](#) [Charte](#) [Documentation](#) [Recherche de formations](#)

Mes outils Parcoursup

Suivre mes élèves ^

Le calendrier

Les ressources

Suivre les vœux de mes élèves

Suivre les admissions de mes élèves

Tableau de bord :



Nombre d'élèves ayant reçu au moins une proposition d'admission qu'il l'ait acceptée ou refusée

16/26

▲ 1 élève refusé sur tous ses vœux

▲ 9 élèves en attente sur tous leurs vœux

Alertes pour accéder aux dossiers des élèves à accompagner en priorité



Nombre d'élèves ayant accepté définitivement une proposition d'admission

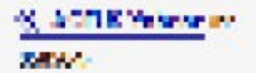



4/26

Ressource : site de gestion – Espace PP

Les données affichées correspondent à l'état d'admission actuel des élèves.

Date et heure de la dernière mise à jour : 17/06/2025 15:15 ← Tableau mis à jour lors de la connexion à l'espace PP

Rechercher : Réinitialiser

Élève	État d'admission	Proposition acceptée	Nombre de propositions en attente de réponse	Nombre de vœux en attente	Nombre de vœux refusés ou abandonnés	A candidaté en apprentissage	Participe à la PC	Points d'attention
	En attente sur tous ses vœux		0	8	5	Oui	Non	EN ATTENTE SUR TOUS SES VŒUX
	Refusé sur tous ses vœux		0	0	1	Non	Non	REFUSÉ SUR TOUS SES VŒUX
	En attente sur tous ses vœux		0	2	0	Non	Non	EN ATTENTE SUR TOUS SES VŒUX
	Démission car n'a pas répondu à une proposition DÉLAIS		0	0	24	Oui	Non	Tag sur les points d'attention des dossiers

Candidat qui n'a pas respecté le délai de réponse à une proposition et qui dispose d'un délai de 3 jours pour se manifester via son dossier avant de perdre l'ensemble de ses vœux

Ressources : Parcoursup

- Rappel des [ressources documentaires](#) et des [vidéos](#)
- Le [site d'entraînement](#) : permet de faire des simulations de la phase d'admission 2025
- Les vidéos Parcoursup sont accessibles sur [la chaine YouTube de Parcoursup](#)
→ [Parcoursup : ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission 2025](#)

Ressources

Lycéens, étudiants, parents, enseignants, personnels d'orientation, chefs d'établissement : consultez nos ressources pour vous accompagner tout au long de la procédure Parcoursup.

SOMMAIRE

1. Des ressources pour la phase d'admission 2025
2. Des ressources à destination des équipes éducatives
3. Nos rendez-vous sur les réseaux sociaux
4. Nos tutos vidéo tout au long de l'année
5. Des ressources pour construire votre projet d'orientation
6. La Foire aux questions

Je prépare la phase d'admission

Parcoursup 2025 : comment se déroule la phase d'admission ?



Je consulte les règles d'or et les vidéos
Tout savoir sur la phase d'admission →



Je teste mes connaissances grâce aux quiz
Des quiz pour vérifier que j'ai compris →



Je m'entraîne à répondre à des propositions d'admission
Je teste la manière dont je vais répondre aux formations ! →

Le Pole Enseignement Supérieur de la DRAIO

- Post-bac : draio-postbac@ac-normandie.fr
- Orient'sup : draio-orientation-sup@ac-normandie.fr
- Retrouvez les **capsules** des différents **flash 2025** sur :
 - [le portail métier](#)
 - [Mon intranet](#)